

à la réalisation d'une étude d'impact  
Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement*  
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement*  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24-09-18

Dossier complet le

24-09-18

N° d'enregistrement

2018-7201

1. Intitulé du projet

Demande d'augmentation de puissance de la papeterie de la Prade

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom HOFFMANN

Prénom OTTO

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS PAPETERIE DE LAPRADE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. HOFFMANN Otto

RCS / SIRET

8 3 2 9 0 6 7 4 7 0 0 0 1 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

29° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique.

Installation hydroélectrique d'une puissance maximale brute inférieure à 4,5 MW, sans modification de l'outil de production.  
Une augmentation de puissance d'au moins 20%.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une centrale hydroélectrique au moulin de La Prade avec augmentation de puissance par rapport au fondé en titre du moulin.

Le barrage du moulin de La Prade dérive les eaux de la Gartempe en rive gauche vers l'ancienne papeterie. Les eaux sont restituées à la rivière au bout d'un court canal de fuite.

La puissance maximale brute installée de la future centrale sera de 58 kW, dont 28 kW reconnus fondé en titre et 30 kW à régulariser par autorisation préfectorale suite à avis de la Direction Départementale des Territoires.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer une installation de production d'électricité issue d'une ressource renouvelable à l'aide d'outils de production hydroélectrique (roue à aube moderne, génératrice).

Ce projet est aussi l'occasion de mettre en conformité les installations vis-à-vis des exigences environnementales, avec la mise en conformité du débit réservé avec le code de l'environnement (I214-18) et la mise en place de dispositifs assurant la continuité piscicole (prise d'eau ichtyocompatible, la construction d'une passe à poissons étant déjà prévue sur ce barrage).

Tous les ouvrages seront réalisés en concertation avec l'AFB, qui validera les plans avant réalisation. Les plans seront conformes au code de l'environnement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comprend les réalisations suivantes :

- Remise à niveau de la cote du barrage, dont la crête sera établie à la cote 196,95 m NGF (la crête du barrage présente actuellement un niveau très irrégulier, avec une cote moyenne de 196,85 m NGF), soit une chute en eaux moyennes de 1,47 m ;
- Installation d'une turbine de type roue Zuppinger (roue à aube moderne, débit d'équipement 4 m<sup>3</sup>/s);
- Création d'une échancrure de restitution du débit réservé au barrage ;
- Installation d'une nouvelle prise d'eau ichtyocompatible, équipée d'un plan de grille à entrefer fin (20 mm), incliné (proche de 26°) et équipé d'exutoires et d'un canal de restitution à la Gartempe permettant la franchissabilité en dévalaison.

Le dimensionnement et les plans de conception de l'ouvrage seront soumis à validation de l'AFB.

Tous les travaux seront réalisés hors d'eau en assec, et à aucun moment le débit de la Gartempe ne sera modifié. Le démarrage des travaux sera soumis à validation par la DDT après envoi d'un Dossier Loi sur l'Eau.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, la roue à aube fonctionnera selon la ressource disponible de la Gartempe et selon ses paramètres propres (débit d'armement, débit maximum turbiné par la roue à aubes).

L'aménagement restituera les eaux turbinées 50 m environ en aval du barrage de prise d'eau.

Le débit réservé affecté au tronçon court-circuité et à l'alimentation des ouvrages environnementaux (passe à poissons, dispositif de dévalaison) sera conforme au code de l'environnement (I214-18), soit au minimum 10 % du module du cours d'eau.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier de reconnaissance du droit fondé en titre du moulin a été déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne. Le moulin de la Prade a été reconnu fondé en titre pour une consistance de 28 kW.

Un dossier de demande d'autorisation sera déposé pour les 30 kW de puissance brute supplémentaire soit 58 kW de puissance maximale brute (débit maximal transitant par la roue à aube 4m<sup>3</sup>/s et 1,47m de chute en eaux moyennes).

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

L'équipement projeté dépasse la consistance légale reconnue de ce droit fondé en titre, c'est pourquoi une demande d'autorisation pour le surplus de puissance sera effectuée au titre des articles L180-1 à 31 du code de l'environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Unité de production hydroélectrique	320 mètres carrés

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	
Papeterie de Laprade 3, la Ribière 87290 BALLEDEMENT	Long. <u>1</u> ° <u>10</u> ' <u>2.81</u> "	
	Lat. <u>46</u> ° <u>7</u> ' <u>44</u> "	
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :	
	Point de départ :	
	Point d'arrivée :	
Communes traversées :		
Commune de Balledent (centrale et ancrage du barrage).		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La majorité des terrains situés autour de la centrale hydroélectrique sont des champs, et quelques habitations se trouvent à proximité du site.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	✓		Le projet se trouve dans le périmètre de la ZNIEFF de type 2 - 740120050- Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et d'une ZNIEFF de type 1 - 740002763 - Vallée de la Gartempe à Chateauponsac.  Le projet se situe sur un cours d'eau concerné par un arrêté de protection du biotope - FR3800239- Rivière la Gartempe
en zone de montagne ?		✓	
sur le territoire d'une commune littorale ?	— —	✓	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		✓	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		✓	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de PPR pour le moulin de La Prade, en revanche il est classé dans l'Atlas des Zone Inondable, à l'intitulé "Gartempe (amont)". En effet, 3 crues historiques ont été recensées depuis 1960.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de vigilance (périmètre de protection éloignée) de la prise d'eau de Beissat, dans la Gartempe sur la commune de Peyrat-de-Bellac, destinée à l'alimentation humaine. D'autres captages et périmètres de protection se situent à des distances supérieures à 4 km.
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée de la Couze en aval de Balledent par arrêté ministériel du 18 Novembre 1988.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le site Natura 2000 FR7401147 - Vallée de la gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents.  Une étude d'incidence Natura 2000 sera jointe au dossier de demande d'autorisation, et comprendra des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation des éventuelles incidences du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		✓	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		✓	
	est-il excédentaire en matériaux ?	— —	✓	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	— —	✓	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	✓		<p>En phase travaux la faune locale sera perturbée par le bruit et les allées-venues des engins, mais cette perturbation est temporaire et limitée aux horaires de travail (perturbation faible et impact réversible), les animaux retrouveront rapidement leur habitat après travaux. Les travaux seront totalement réalisés en assec pour éviter tout risque de pollution.</p> <p>En phase exploitation, les perturbations sur la biodiversité seront diminuées avec la mise en place des dispositifs de montaison/dévalaison des poissons et de grilles à entrefer fin (amélioration de l'existant, impact positif sur la continuité écologique).</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	✓	<p>La Gartempe fait parti d'une protection du biotope dans le cadre de la prévention des fonds de la rivière, nécessaires à la reproduction et à l'alimentation de l'espèce <i>Salmo salar</i>.</p> <p>Le projet ne comprend aucune modification importante de l'aménagement de la Prade et ne modifiera pas l'habitat ou des potentielles zones de reproduction du saumon. La construction d'une passe à poissons permettra de faciliter l'accès du saumon aux potentielles zones de frayères situées en amont et la mise en place d'une prise d'eau ichtyocompatible le protégera en dévalaison.</p>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un aménagement hydroélectrique est systématiquement soumis au risque inondation. Tous les éléments électriques seront protégés à l'intérieur du bâtiment.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériels tournants (multiplicateurs, génératrices) d'une centrale hydroélectrique génèrent généralement du bruit.  Aucune nuisance supplémentaire ne sera induite par le projet de régularisation de l'autorisation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet de demande d'augmentation de puissance seront limitées aux travaux de mise en place de la roue à aube et d'amélioration de la continuité écologique du site. Ces incidences seront faibles et maîtrisées. Le projet apportera de nombreux points positifs du point de vue environnemental.

Il s'appuie sur les éléments suivants:

- Augmentation de la puissance administrative. La papeterie de la Prade est fondée en titre pour une consistance de 28 kW. La puissance supplémentaire de 30 kW apportée par la mise à niveau de la crête du barrage et l'augmentation du débit dérivé sera donc régularisée par un dossier de demande d'autorisation.
- Amélioration de la continuité écologique : le projet comprend l'installation d'une prise d'eau ichtyocompatible pour la papeterie (plan de grille incliné, présentant un entrefer de 20 mm, équipé d'exutoires de dévalaison). L'implantation d'une passe à poissons est prévue dans le cadre d'une opération de restauration de la continuité écologique dont l'étude est menée par le syndicat mixte de la Gartempe (SMABGA). Tous les plans seront validés par l'AFB avant réalisation.
- Mise en conformité du débit réservé délivré au pied du barrage de la papeterie de La Prade.
- Les travaux se dérouleront entièrement en assec pour éviter tout risque de pollution, et toutes les précautions seront prises (utilisation de béton préfabriqué, entretien des engins loin du cours d'eau, consignes au personnel réalisant les travaux...) pour préserver l'environnement autour de la zone de travaux. La ripisylve ne sera pas impactée.

Les incidences du projet sont faibles et bien identifiées. Le projet apporte de nombreuses améliorations de la situation existante, notamment du point de vue du franchissement piscicole et de la continuité écologique, il semble donc que le projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Photographie d'une roue à aube moderne - Plans 3D d'implantation de la roue à aube dans la papeterie de la Prade

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Balledent

le,

19-09-2018

Signature

# Localisation du projet



Fig.1 Localisation de l'aménagement de la papeterie de la Prade



Fig.2 Cadastre au droit de l'aménagement du Moulin Neuf

## Localisation cartographique des photographies

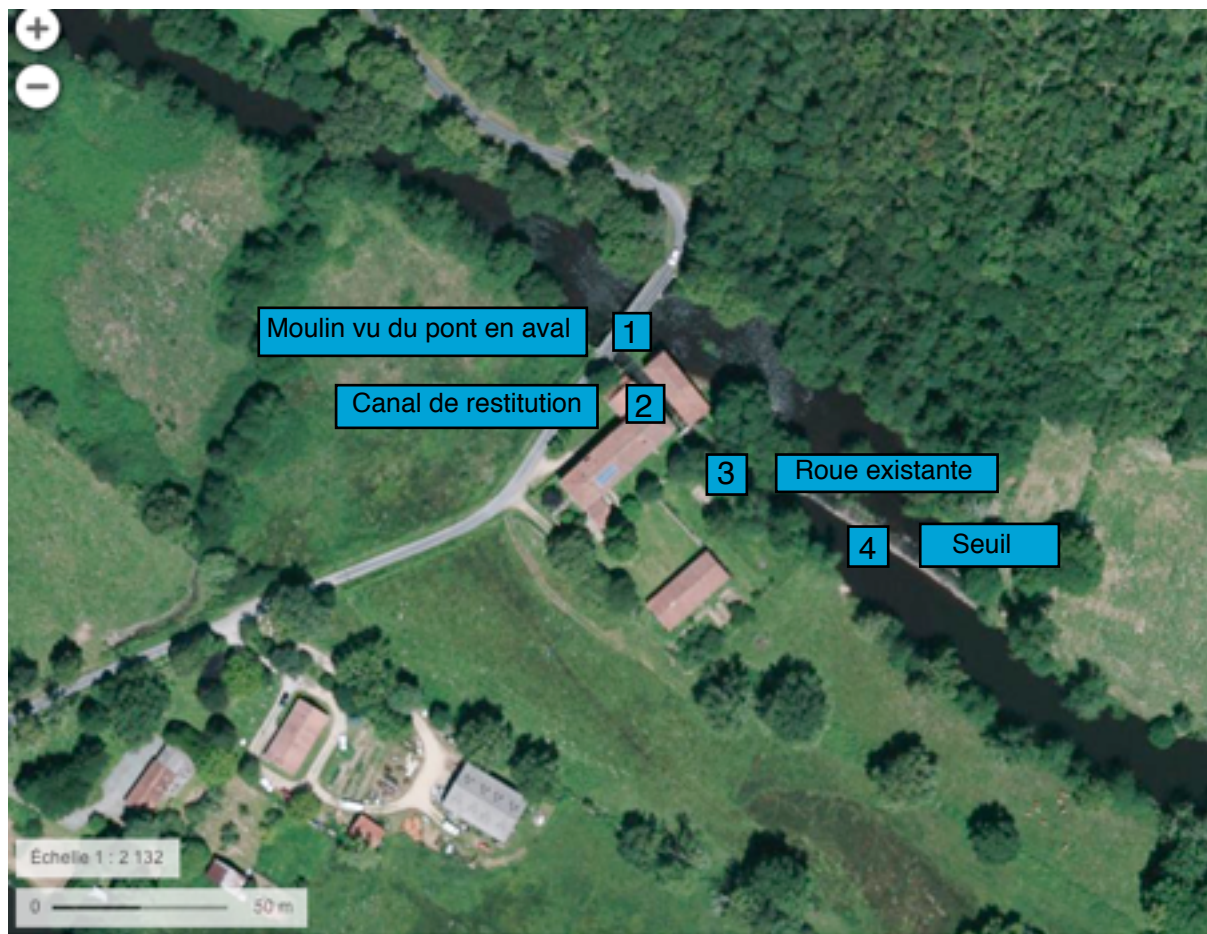


Fig.3 Localisation cartographique des photographies (environnement proche)



Fig.4 Localisation cartographique des photographies (paysage lointain)

1. Moulin vu du pont en aval



2. Canal de restitution



3. Roue existante



4. Seuil vu de l'aval



## Plan des abords du projet

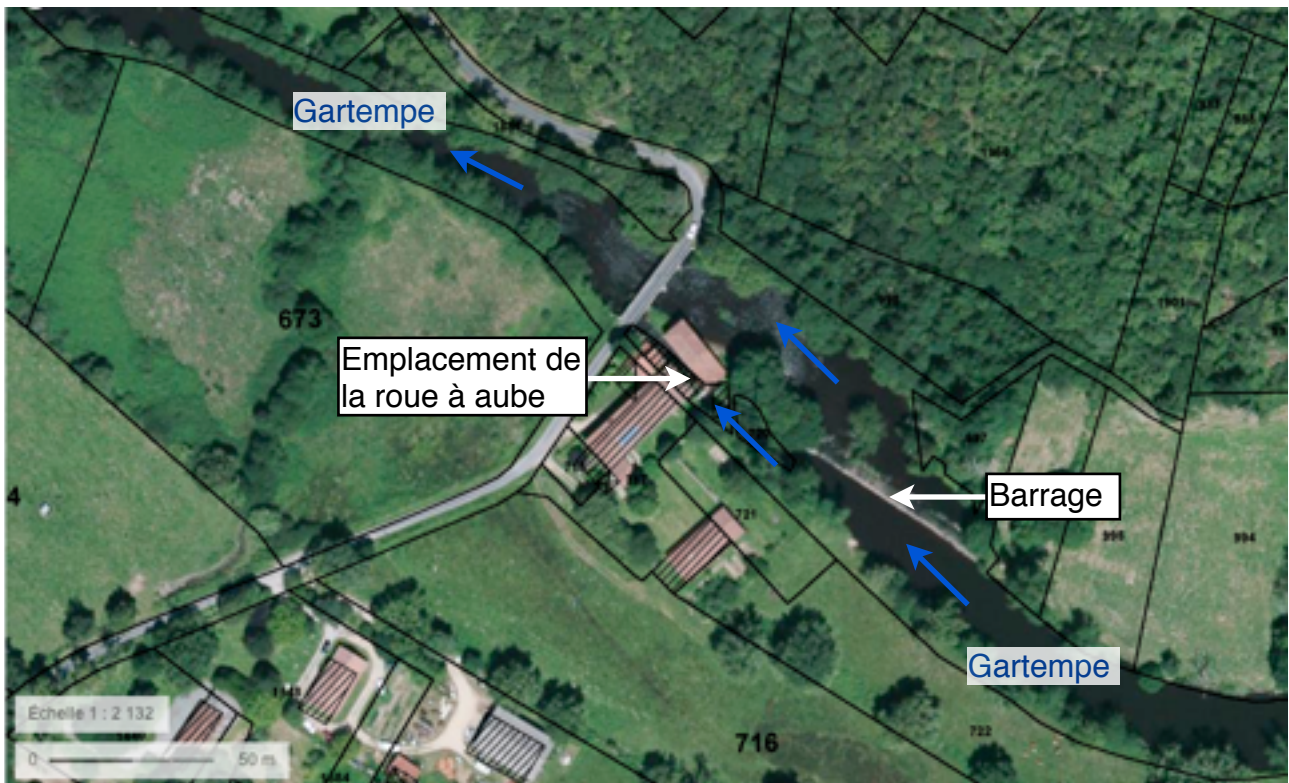
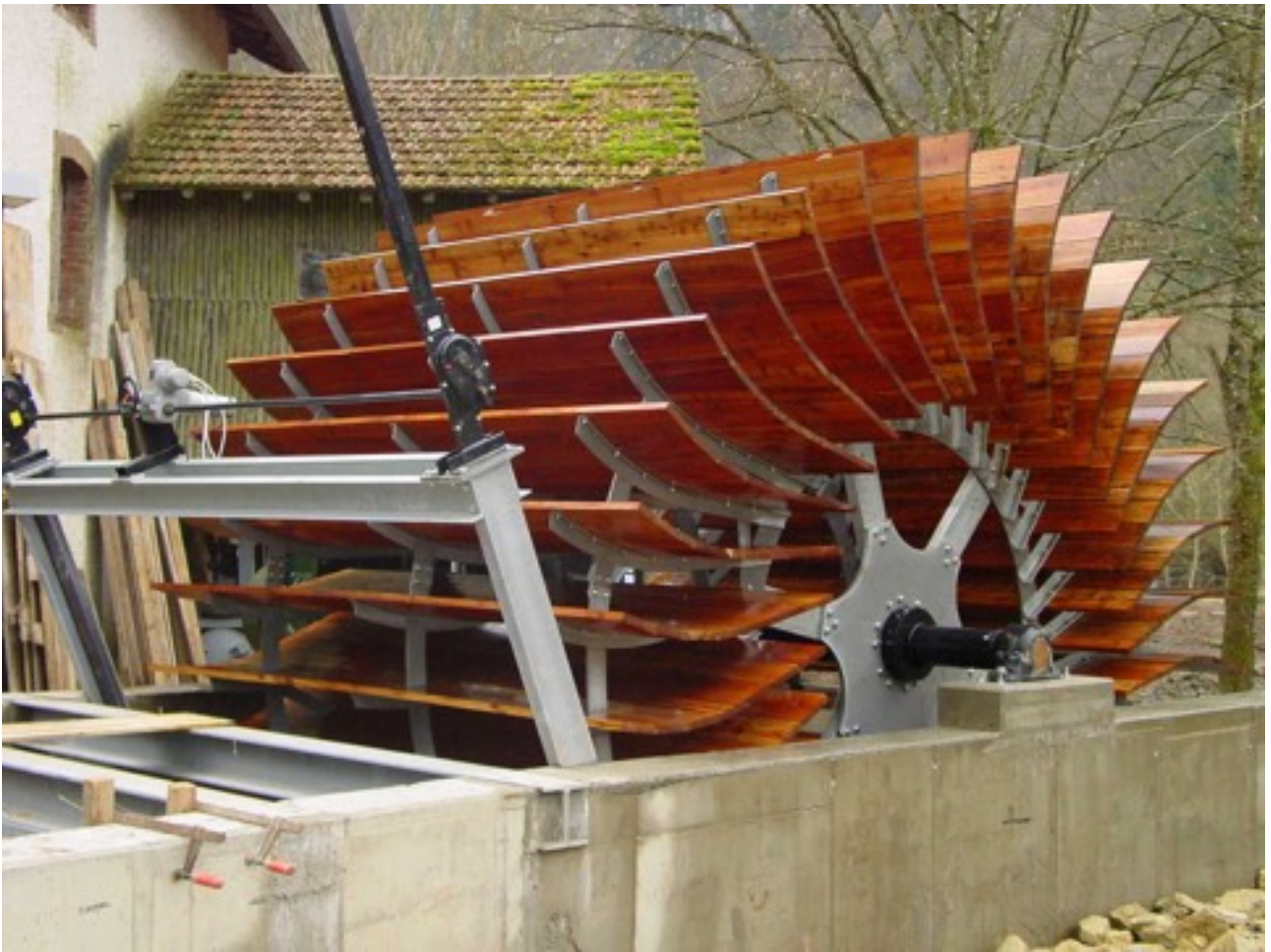


Fig.5 Cadastre et plan des abords de l'aménagement du Moulin de Laprade

Annexe 1 : Photographie d'une roue à aubes  
moderne





## Annexe 2 : Vue 3D de l'implantation de la roue



Page 1 Papeterie de la Prade - Vue Est



Page 2 Papeterie de la Prade - Vue Nord-Est

